

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (Corrèze)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie :
le mardi 29 mai 2018 à 20 heures 00

Affiché le **25 mai 2018**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Compte rendu des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique par délégation à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine – valorisation des berges de la Dordogne – voie verte
- Demande de prorogation de la déclaration d'utilité publique relative à l'aménagement du parking de la Françonnie dans le centre de la commune d'Argentat-sur-Dordogne
- Modification du tableau des emplois